
COMPTE RENDU

VISIO CONFERENCE ENSEIGNANTS RA

Jeudi 4 Juin 2020 17H

Présents : Nathalie Robert, Marie Le Tarnec, Fabienne Héry, Hélène Portier, Anne Meufroy, Janick Cadoret, Laurence Giffard, Monique Bricard, Caroline Minier, Valérie Rachelli, Gildas Coignet, Raphaël David

Quelques informations sur l'organisation de fin d'année

- Le CAS du mardi 23 juin est maintenu dans chaque dispositif pour organiser et/ou anticiper la rentrée.

Pour ce CAS, la présence des CE est importante pour valider les organisations pensées pour l'année suivante ou pour anticiper des réponses à d'éventuelles carences sur le dispositif. Mais, exceptionnellement, compte tenu du contexte, le CAS pourra se tenir même si ces derniers ne peuvent se rendre présents. Il sera important dans ce cas de faire valider le compte rendu par les deux Chefs d'établissement prévus avant de l'envoyer à toutes les écoles du dispositif.

Ce CAS pourra être mené en présentiel ou en visio conférence.

Voici les dates de CAS prévues pour l'an prochain : CAS 1 - 13 octobre ; CAS 2 - 19 janvier ; CAS 3 - 6 avril ; CAS 4 - 22 juin. Un article paraîtra prochainement dans Présence Web.

- La réunion de fin d'année programmée le 29 juin organisée par le service BEP est annulée.
- La réunion de rentrée organisée par le Service BEP est décalée au 2^{ème} vendredi, soit le vendredi 11 septembre.

Activités et missions des enseignants spécialisés sur poste RA depuis le 11 mai

La notion d'enseignants « au service des écoles » a été largement mise en œuvre par les enseignants spécialisés. Les modalités de travail sont très variées (que ce soit en présentiel ou en distanciel) : prise en charge de groupes classe (d'enseignants absents, de la classe du CE pour le libérer quelques heures, d'enseignants présents pour leur permettre d'assurer le distanciel...), gestion des élèves des familles prioritaires, co intervention, prise en charge de petits groupes, classes virtuelles, appels téléphoniques pour « raccrocher » certains élèves, pour communiquer et aider certaines familles, lien avec les partenaires, travail pour penser la passerelle d'une classe à une autre...

Depuis le début du mois de juin, de nombreux établissements ont trouvé une organisation stabilisée, ce qui a permis une certaine normalisation du travail de l'enseignant spécialisé.

Ces modalités ont permis parfois une meilleure collaboration avec les familles, ont permis de relancer certains élèves et ont ouvert les classes à certains enseignants spécialisés.

Des difficultés ont également été rencontrées.

- Le travail en visio avec un élève avec la présence de la famille à côté a pu se révéler difficile à mener (présence de deux référents dans le même temps). Dans ces cas, quelques idées ont émergé : demander aux parents de s'éclipser durant le temps d'échange avec l'enfant ; il peut aussi être intéressant de réaliser ce temps de visio avec un ou plusieurs autres élèves pour apporter du tiers.
- Certains suivis d'élèves ont pu être difficiles à mener du fait d'un équipement informatique inexistant ou pas suffisant.
- Certaines demandes d'intervention qui n'étaient pas recevables.

Nous avons partagé des questions autour de l'évaluation et avons évoqué les pistes proposées par la DDEC (voir article sur Présence Web : <https://pw44enseignant.ec44.fr/quelle-evaluation-pour-le-3eme-trimestre-1d-2d/>).

Préparation de la rentrée 2020

Repérage de situations d'élèves fragiles

Le travail de repérage des situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers peut être mené avec les enseignants des différentes classes, comme les autres années (ce qui permet de préparer les aides menées durant la 1^{ère} période).

Il est évident que ce repérage ne sera pas exhaustif (certains élèves ne vont pas revenir à l'école cette année et on sait aussi qu'on ne mesure pas encore aujourd'hui les difficultés générées par cette période chez certaines élèves). Pour autant, il apparaît malgré tout important de faire ce travail pour garder trace de situations d'élèves repérés.

De même, les concertations menées habituellement en fin d'année (bilan ASH) ou en réunion de pré rentrée pourront être mises à profit pour évoquer l'organisation de la rentrée.

Vigilance

Il faudra donner à la rentrée de septembre **du temps** aux élèves pour leur permettre de redevenir élève. Il conviendra donc d'être vigilant pour ne pas les évaluer trop vite, au risque de les mettre en échec. Ainsi, une enseignante spécialisée a partagé le travail qui a été construit avec plusieurs écoles : il a été décidé de mener sur quelques semaines à la rentrée des ateliers avec les classes de CP et de CE1, mobilisant plusieurs personnes (dont l'enseignante spécialisée et l'enseignante de maternelle – sur un temps de sieste), sur des compétences qu'ils ont jugées prioritaires. Des évaluations diagnostiques seront passées à l'issue de ce travail.

Evaluations diagnostiques

Il est tout à fait probable que le Ministère de l'Education Nationale fournisse des évaluations à la rentrée de septembre pour aider à définir les besoins prioritaires. Aussi, nous avons convenu qu'il était prudent de ne pas engager un travail lourd de conception d'évaluations pour tous les niveaux.

Si jamais ces évaluations n'étaient pas créées, il existe des évaluations déjà prêtes, rapidement mobilisables si besoin. Une enseignante spécialisée dispose des évaluations diagnostiques IA44 Bouguenais. Les enseignants du dispositif 8 ont créé aussi une batterie d'évaluations. Si besoin, ces évaluations seront déposées sur le padlet RA.